



## Éditorial

### Bonne année!



Jun! Et franchement... quelqu'un a compris ce qu'il s'est passé entre janvier et maintenant?

J'ai l'impression d'avoir cligné des yeux. Lundi, puis vendredi. Mars, puis l'été qui pointe déjà le bout de son nez. Je ris souvent de ne plus savoir quel jour nous sommes — c'est même devenu un gag avec une amie qui savoure chacune de mes hésitations «spatiaux» temporelles.

Et autour de moi, le constat est le même: «Déjà?» «On était où tout ce temps?» «Comment peut-on être si vite arrivé là?»

Le temps passe à une allure folle. Mille projets, mille pensées, mille choses à gérer, à rêver, à construire. Les jours filent sans prévenir. Et pourtant...

Quand on prend enfin une minute pour regarder dans le rétroviseur, on réalise qu'il s'en est passé des choses. Des projets lancés. Des peurs traversées. Des angoisses apprivoisées. Des rebondissements inattendus. Mais aussi des joies simples. Des fous rires idiots. Des musiques qui restent. Des moments partagés. Des liens qui tiennent bon malgré la vitesse du monde.

Alors peut-être que ce mois de juin est l'occasion parfaite pour se souhaiter, encore une fois: bonne année.

Pas seulement au premier janvier, entre deux coupes de champagne et quelques résolutions déjà oubliées. Non. Bonne année aujourd'hui. Bonne année pour demain. Bonne année pour chaque jour qui passe.

Parce que même si le temps file comme une flèche, certaines choses demeurent: les saisons, les souvenirs, le chemin parcouru, les gens qu'on aime. Et puis, si une année passe aussi vite, c'est peut-être aussi une forme de privilège. Celui de pouvoir s'abandonner au mouvement de la vie, plutôt que de compter les secondes dans l'attente, la douleur ou le combat, là où le temps devient lourd et interminable.

Alors oui, le temps passe vite. Terriblement vite. Et c'est précisément pour cela qu'il est précieux. Comme un trésor.

Anouk Arbona, conseillère communale

## Composition de l'Exécutif

Pour la période administrative 2026-2027, le bureau du Conseil communal est le suivant:

Président	Jean-Claude Brechbühler (PLR)
Vice-présidente	Anouk Arbona (PS)
Secrétaire	Ahmed Muratovic (PS)
Secrétaire-adjoint	Daniel Geiser (PLR)
Membre	Roby Tschopp (Les Vert-e-s)



## Lecture publique

La bibliothèque publique communale à Fontainemelon, rue de Bellevue 3, propose un large choix de documents: romans, polars, bandes dessinées, mangas, documentaires, périodiques, DVD, livres-audio et livres en gros caractères, aux heures d'ouverture suivantes:

	Section jeunesse	Section adultes
Lundi	15h00 à 18h00	fermée
Mercredi	14h00 à 18h00	14h00 à 18h00
Jeudi	15h00 à 18h00	15h00 à 18h00

En plus, les deux sections sont ouvertes, les samedis 27 juin, 22 août, 26 septembre, 24 octobre, 21 novembre et 12 décembre 2026, entre 09h30 et 11h30, simultanément aux heures de la ludothèque.

## À louer

La Commune possède plusieurs locaux commerciaux, appartements, places de parc à louer. Les différents biens disponibles sont à consulter sur le site internet communal, rubrique «Vie quotidienne/logements».

Pour toute question ou visite, le service des bâtiments et de l'énergie renseigne à [batiments.vdr@ne.ch](mailto:batiments.vdr@ne.ch) ou au 032 886 56 28.

## Fête nationale

À vos agendas: la commémoration de la Fête nationale se déroule le **vendredi 31 juillet 2026 dès 18h00**. Elle a lieu dans l'enceinte de la piscine d'Engollon.

Cette année, Florence Nater, conseillère d'État, intervient comme oratrice officielle. De plus amples détails sont à découvrir dans une prochaine édition ainsi que sur le site internet communal [www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch).

## Des légumes bio

Manger bio et local est bon pour l'environnement et la santé. Mais le coût est un frein pour les revenus les plus modestes. En partenariat avec le Jardin des Turricules, la Commune souhaite favoriser une consommation plus éco-responsable, tout en renforçant les liens sociaux.

Des légumes bio pour des bénéficiaires de prestations sociales, en échange de quelques heures de bénévolat, voilà le principe de cette expérience-pilote. Cette action est soutenue par le programme «vivre ensemble» du Canton. Depuis le mois de mai dernier, des bons pour des paniers de légumes sont disponibles au guichet social régional de Val-de-Ruz (GSR VdR) durant les heures d'ouverture.

Pour plus d'informations, le GSR VdR renseigne à [gsr.val-de-ruz@ne.ch](mailto:gsr.val-de-ruz@ne.ch) ou au 032 886 56 95.

## Les Charabiades

Les Charabiades se déroulent les **jeudi 18 et vendredi 19 juin 2026 dès 17h00**, au collège de La Fontenelle à Cernier.

Cet événement constitue la grande fête annuelle du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) et présente une scène ouverte de l'école pour les familles et la population. Il découle de l'envie d'ouvrir l'école, de valoriser les élèves et de rassembler la population autour d'un moment convivial.

Il réunit plus de 2'000 personnes sur deux jours autour de productions d'élèves (chorales, théâtre et expositions) et des associations des villages qui assurent la restauration.



## Documents d'identité

À l'approche des vacances d'été, il convient de vérifier la validité des documents d'identité.

Le contrôle des habitants à Cernier est compétent pour l'établissement des cartes d'identité.

En ce qui concerne la délivrance d'un passeport, un rendez-vous avec le service cantonal de la population à Neuchâtel se fait prioritairement par internet en cliquant sur le QR code ci-contre. Il est aussi possible de téléphoner au 032 889 08 89.



Le contrôle des habitants renseigne au 032 886 56 23 ou à [cdh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:cdh.val-de-ruz@ne.ch).

## Anniversaires et jubilés

Fêtent en ce mois de juin 2026:

### Noces de diamant (60 ans)

- Sommer Marguerite et René, à Cernier.

### Noces d'or (50 ans)

- Bütschi Véronique et Christian, à Dombresson;
- Gassmann Marlyse et René, à Fontainemelon;
- Hubleur Anne Catherine et Patrice, à Fontaines.

### 90 ans

- Challandes Éric, à Cernier.

## Offres d'emploi

La Commune recherche:

- un stagiaire maturité professionnelle commerciale MPES 3+1 (F/H) pour le service du contrôle des habitants, dès le 17 août 2026;
- un animateur/éducateur à l'espace repas du collège de La Fontenelle (F/H), à l'heure, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h00 à 13h00 environ, dès le 17 août 2026.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch). Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi».

## Magic Pass & forfait ski

En partenariat avec les sociétés de télésiège Les Bugnenets-Savagnières SA et Le Crêt-du-Puy SA, la promotion du ski reste de mise pour l'hiver 2026-2027, cela au travers du Magic Pass et de forfaits locaux.

**Magic Pass: subvention communale pour les enfants et les étudiants**  
Dans le but de soutenir le ski auprès des enfants nés en 2011 et après, ainsi que des étudiants (maximum 25 ans), la Commune maintient une subvention de CHF 60 par abonnement aux personnes ayant leur domicile légal à Val-de-Ruz.

Toutes les informations en matière de prix et de procédure de commande sont disponibles à l'adresse [www.magicpass.ch](http://www.magicpass.ch). Le formulaire de remboursement Magic Pass pour enfant et étudiant/apprenti se trouve sur le site internet communal. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à [loisirs.vdr@ne.ch](mailto:loisirs.vdr@ne.ch).

Délai de transmission du formulaire: **30 novembre 2026**.

### Forfait neuf demi-jours et neuf jours entiers de ski

Comme pour les saisons précédentes, il est toujours possible d'acquérir des forfaits de ski à conditions attractives valables sur les pistes des Bugnenets-Savagnières et du Crêt-du-Puy. Les détails sont annoncés à partir du mois d'août.

Cette année encore, la Commune est heureuse de pouvoir s'associer à cette action visant à promouvoir le ski auprès de sa population, mais également à soutenir les deux stations.



## Fair Trade Town

Dans un monde où tout ne peut pas être produit localement, nos choix d'achat ont un impact bien au-delà de nos frontières. La démarche Fair Trade Town rappelle un principe simple et concret. Lorsque la consommation locale et l'approvisionnement par circuits courts ne sont pas ou plus possibles, il est essentiel de tenir compte des conditions sociales et environnementales dans lesquelles sont produites les denrées et matières importées.

La Commune porte ce label depuis mai 2023, soit depuis plus de trois ans. Cette reconnaissance vient saluer un engagement durable et une dynamique collective qui s'inscrit dans le temps. Au-delà du label, c'est une mobilisation partagée qui se manifeste. Autorités, acteurs économiques, associations et habitants deviennent partenaires d'un même objectif: renforcer la cohérence entre les valeurs de solidarité, de durabilité et les pratiques quotidiennes.

La distinction Fair Trade Town reconnaît ainsi un travail d'équipe et une volonté politique. Faire du territoire communal un exemple d'engagement responsable, ici, tout en agissant concrètement pour plus d'équité ailleurs.

Pour les entreprises qui souhaitent rejoindre la démarche, proposer une collaboration ou simplement en savoir plus, il suffit de prendre contact à l'adresse: [charles-guillaume.held@objectif-ne.ch](mailto:charles-guillaume.held@objectif-ne.ch).

## Ça watt, ou bien?

### Plus de subventions pour l'isolation

2026 et 2027 offrent une excellente occasion de rénover un logement. Les aides à l'isolation sont renforcées et le remplacement des chauffages électriques devient incontournable d'ici 2030. C'est le moment idéal pour préparer les travaux et bénéficier des aides financières disponibles.

Un accompagnement existe et les propriétaires peuvent bénéficier:

- du conseil gratuit «Chauffez renouvelable»;
- d'informations détaillées sur les aides cantonales;
- de subventions «boostées» pour l'isolation.

De plus, les propriétaires peuvent profiter:

- d'un bonus cantonal renforcé;
- de subventions cumulables;
- d'une réduction durable des factures d'énergie.

Pour une maison individuelle, l'isolation peut réduire fortement les besoins de chauffage et améliorer immédiatement le confort. En clair: moins de dépenses énergétiques et plus de confort, hiver comme été.

Remplacement des chauffages électriques directs, voués à disparaître d'ici 2030:

- les aides financières sont actuellement très favorables;
- les délais pour planifier les travaux peuvent être longs;
- les solutions renouvelables consomment jusqu'à trois fois moins d'électricité.

Exemples de solutions compatibles avec le chauffage au sol ou les radiateurs à eau:

- pompe à chaleur;
- chauffage à bois ou pellets;
- raccordement à un réseau de chauffage à distance (si existant).

Les subventions soutiennent également les installations intérieures de chauffage (s'il n'y a pas encore de réseau de distribution thermique dans la maison).

Plus d'informations sur le site [www.leprogram-mebatiments.ch](http://www.leprogram-mebatiments.ch), via le QR code ci-contre:



**Ensemble, agissons pour un avenir durable**